

# NOTICE D'EMPLOI

FLEE® aérosol anti-puces et anti-acariens pour l'habitat - 400 ml

|                    |                                                                                    |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| EAN                | 5391510233985                                                                      |
| Présentation       | Aérosol pressurisé de 400 ml                                                       |
| Usage              | Hygiène de l'environnement des chiens et des chats - ne pas appliquer sur l'animal |
| Surface indicative | Environ 65 m <sup>2</sup> selon la fiche française Med'Vet                         |

## À RETENIR

Bien agiter avant emploi. Pulvériser à environ 40 cm, pendant 7 à 14 secondes par m<sup>2</sup>, uniquement sur les zones de l'habitat fréquentées par les animaux. Laisser sécher environ 20 minutes. Ne jamais pulvériser directement sur un chien, un chat ou une personne.

## 1. À QUOI SERT CE PRODUIT ?

FLEE est un spray destiné au traitement de l'environnement domestique des chiens et des chats. Sa combinaison de silicones agit de manière mécanique : elle forme une fine pellicule qui immobilise les parasites.

- Agit sur les différents stades du cycle des puces présents dans l'habitat : œufs, larves, pupes et puces adultes.
- Agit également sur les acariens des poussières et contribue à fixer leurs débris allergènes.
- Ne contient pas d'insecticide conventionnel et son action mécanique ne favorise pas l'apparition de résistance.
- Doit être associé à un traitement antiparasitaire adapté de tous les animaux du foyer afin de limiter les réinfestations.

## 2. COMPOSITION

| Composant          | Quantité indiquée               |
|--------------------|---------------------------------|
| Cyclométhicone     | 66,5 %                          |
| Polyméthylsiloxane | 0,3 %                           |
| Excipients         | Quantité suffisante pour 400 ml |

## 3. OÙ PULVÉRISER ?

Il n'est pas nécessaire de traiter toute la maison. Cibler les endroits où les animaux se couchent, circulent ou séjournent régulièrement :

- tapis, moquettes, coussins, couvertures, paniers et couchages ;
- canapés, fauteuils, matelas et autres tissus d'ameublement compatibles ;
- plinthes, fissures du sol, fentes de parquet, recoins et dessous de meubles ;
- sièges de voiture, garage ou grenier lorsque l'animal y séjourne.

## SURFACES DURES

Les sols carrelés, parquets lisses et autres surfaces non poreuses ne nécessitent généralement pas d'être recouverts. Traiter surtout les plinthes et les interstices. Une surface dure humide peut devenir glissante jusqu'au séchage.

## 4. MODE D'EMPLOI

1. Retirer ou protéger les aliments, boissons et ustensiles présents dans la zone.
2. Bien agiter l'aérosol avant utilisation et de nouveau de temps en temps lors du traitement d'une grande surface.
3. Tenir l'aérosol à environ 40 cm de la surface, l'embout dirigé loin du visage et du corps.
4. Pulvériser avec un mouvement régulier de balayage pendant 7 à 14 secondes par m<sup>2</sup>.
5. Traiter une pièce après l'autre, en ciblant les zones fréquentées par les animaux.
6. Laisser sécher environ 20 minutes. Une coloration légèrement plus sombre peut apparaître temporairement sur les textiles et disparaît au séchage.
7. Se laver les mains après utilisation.

## 5. FRÉQUENCE ET DURÉE D'ACTION

La fiche française Med'Vet indique une durée d'action d'au moins 1 mois. La fiche technique du fabricant mentionne une efficacité d'au moins 6 semaines et recommande de ne pas renouveler plus souvent que toutes les 6 semaines.

### CONSEIL PRATIQUE

Surveiller l'environnement pendant les semaines suivant l'application. Réappliquer uniquement si de nouveaux signes d'infestation apparaissent et en respectant les instructions inscrites sur l'aérosol. Le traitement simultané des animaux du foyer reste indispensable.

## 6. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer directement sur l'animal, ni sur la peau humaine.
- Tenir à l'écart des aliments et des boissons.
- Éviter tout contact avec les yeux. En cas de contact, rincer abondamment à l'eau claire ; consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Tester d'abord sur une petite zone peu visible avant une application étendue, notamment sur les tissus délicats et le cuir.
- Les surfaces peuvent être légèrement glissantes avant séchage en raison de la nature huileuse des silicones.
- Ne pas utiliser le produit autrement que selon les instructions de l'étiquette.

## 7. AVERTISSEMENTS LIÉS À L'AÉROSOL

- Récipient sous pression : protéger du soleil et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
- Ne pas percer ni brûler le récipient, même après utilisation.
- Ne pas pulvériser sur ou près d'une flamme nue, d'un équipement électrique en fonctionnement ou d'une matière incandescente.
- Tenir éloigné de toute source d'ignition. Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Conserver hors de la vue et de la portée des enfants.

### IMPORTANT

Même si FLEE agit sans insecticide conventionnel, il s'agit d'un aérosol pressurisé. Respecter strictement les avertissements figurant sur le flacon et ne jamais l'utiliser près d'une source de chaleur ou d'une flamme.

## 8. APRÈS LE TRAITEMENT

- Le fabricant indique qu'une ventilation prolongée de la pièce n'est pas nécessaire après une utilisation conforme.
- Il n'est pas nécessaire de passer l'aspirateur juste après l'application.
- Attendre le séchage complet avant de marcher sur une surface dure traitée ou de laisser l'animal se recoucher sur un textile humide.
- Traiter tous les animaux du foyer avec un produit adapté à leur espèce, leur âge et leur poids, sur conseil vétérinaire ou pharmaceutique.

## 9. CONSERVATION ET ÉLIMINATION

- Conserver l'aérosol à l'abri du soleil et des températures supérieures à 50 °C.
- Ne pas laisser à proximité d'une source d'ignition.
- Ne pas jeter le produit restant dans les canalisations ou dans l'environnement.
- Éliminer l'aérosol vide ou non utilisé conformément aux consignes locales de tri et de collecte des déchets sous pression.

## 10. RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE MARCHÉ

|            |                                                                                                             |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Entreprise | BIMEDA France                                                                                               |
| Adresse    | 12 chemin des Gorges, 69570 Dardilly, France                                                                |
| Catégorie  | Produit d'hygiène de l'environnement - pas un médicament à appliquer sur l'animal                           |
| Sources    | Fiche française Med'Vet FLEE et fiche technique fabricant Bimeda FLEE 400 ml, consultées le 26 juillet 2026 |

### NOTICE PRATIQUE

Cette fiche synthétise les informations d'utilisation disponibles. Elle ne remplace pas les mentions figurant sur l'étiquette de l'aérosol. En cas de doute, demander conseil à un vétérinaire ou à un pharmacien.